

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 51 (1954)
Heft: 1

Rubrik: Société romande d'apiculture ; Conseils aux débutants

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



1954

Chers lecteurs, apiculteurs de la Romandie,

Peut-être les cloches de nos églises auront-elles déjà annoncé la nouvelle année lorsque vous parviendra notre message. Peu importe, vous avez vécu les dernières journées de décembre affairés certainement, mais dans la joie et l'espérance. Vous avez joui d'être réunis en famille parents, enfants et petits-enfants. Puisse l'année qui commence vous apporter à tous de nombreuses satisfactions tant spirituelles que temporelles et aussi une bonne santé, richesse combien précieuse, mais trop souvent oubliée.

Chers lecteurs, après quelques jours de repos ou de récréation, reprenons notre tâche quotidienne avec courage. N'oublions pas que le travail joint à la gaieté souffre et surmonte toute chose.

Si au cours de l'an qui a fui, nous n'avons pas été comblés, si les soucis, les tristesses, les épreuves ne nous furent pas épargnés, sachons nous souvenir des jours heureux, des heures lumineuses et des bienfaits qui furent notre partage. Aussi, qu'avec la nouvelle année nos visages s'éclairent, soyons de bonne humeur, car la bonne humeur est contagieuse, c'en est le bienfait. La tâche de chacun en sera plus légère et plus facile. Que chacun contribue ainsi au bonheur qui l'attend. Prenons la vérité pour guide et accomplissons tout le bien que le ciel nous inspire.

Réd.

Avis administratifs

Assurance « Vols et déprédations »

Au cours de l'année 1953, la caisse d'assurance a versé diverses indemnités pour vols et déprédations. Cependant, dans certains cas, l'indemnité a dû être réduite, les intéressés ayant omis de payer la surprime prévue aux conditions de l'assurance.

Dans le but d'éviter aux assurés, membres de la SAR, des surprises toujours désagréables, nous invitons les apiculteurs à consulter le tableau ci-après et à verser, sans tarder, la surprime appropriée au caissier central.

a) *Prime de base* : Fr. 1.— pour tous les membres ; cette prime est comprise dans la cotisation de la Romande.

b) *Surprime* :

par membre possesseur de	11 à 20 ruches	Fr. 1.—
»	» 21 à 30 »	Fr. 2.—
»	» 31 à 40 »	Fr. 3.—
»	» 41 à 50 »	Fr. 4.—
»	» 51 et plus	Fr. 5.—

Ces surprimes sont à verser au caissier central, compte de chèques No II 1480 pour le 1er janvier de chaque année et les quittances postales servent de pièces justificatives, soit pour l'assureur soit pour l'assuré. Les surprimes fixées pour les ruchers supérieurs à 10 colonies sont facultatives ; par contre, si la surprime n'est pas réglée, les indemnités ne seront versées que selon le principe de la sous-assurance, c'est-à-dire qu'un membre possesseur de :

11 à 20 ruches	ne touchera en cas de sinistre que	$\frac{1}{2}$	du dommage
21 à 30	»	$\frac{1}{3}$	»
31 à 40	»	$\frac{1}{4}$	»
41 à 50	»	$\frac{1}{5}$	»
51 et plus	»	$\frac{1}{6}$	»

Le paiement de la surprime ne concerne que l'année en cours et doit être effectué chaque année.

Le préposé aux assurances SAR
BROQUET.

Renouvellement des abonnements individuels

Pour éviter une interruption dans le service du « Journal Suisse d'Apiculture », nous prions nos abonnés individuels suisses et étrangers de bien vouloir verser au compte de chèques postaux II. 1480, et avant le 15 janvier, la somme de :

abonnés suisses Fr. 7.— abonnés étrangers Fr. 8.—
pour le renouvellement de leur abonnement en 1954. Dès janvier,
le prix des abonnements suisses, plus les frais, seront pris en rem-
boursement. Quant aux abonnements étrangers impayés en janvier,
nous nous verrons dans l'obligation d'en supprimer le service.

Lors du renouvellement, nous vous prions instamment d'inscrire au dos du coupon vos nom, prénom et adresse complète très lisiblement.

Nous vous en remercions par avance.

Cet avis ne concerne pas les membres des sections.

Administration du Journal.

MARCHE DU SUCRE

Les prix du marché mondial ont baissé à peu près de 10 % au cours de cette année. Par suite de la lutte acharnée qui, une fois de plus, a éclaté entre les grandes organisations du commerce de

notre pays, le sucre se vend aujourd'hui dans les villes au prix de 80 cts environ le kg., même par petites quantités. Ce prix ne fait qu'anticiper, en quelque sorte, la baisse attendue par les commerçants. Se réalisera-t-elle ou la convention de Londres tendant à maintenir le niveau des prix internationaux (voir No de septembre, p. 152) entrera-t-elle en vigueur? Il est difficile de se prononcer à ce sujet. Les milieux sucriers sont plutôt pessimistes et sont d'avis que les prix vont encore fléchir du fait de la nouvelle récolte de Cuba. Malgré tout, les prix de 80, 75 voire même 70 cts par kg. sont trop élevés pour l'apiculteur suisse qui doit acheter le sucre nécessaire à l'hivernage de ses colonies.

Le 26 septembre 1953, le rationnement du sucre a pris fin en Angleterre. Il est sans doute intéressant pour nous de connaître quelles ont été les attributions de sucre dont ont bénéficié nos collègues anglais au cours de la guerre et pendant les années suivantes, pour le nourrissement de leurs abeilles. Celles-ci ont été pour l'hivernage de 10 livres anglaises (453 gr.) et pour le nourrissement de printemps de 5 livres : au total 6,8 kg. par ruche et par année. Ces quantités ont été augmentées de 20 % il y a deux ans, de sorte que, cet automne encore, l'apiculteur anglais a dû hiverner ses colonies avec 5,5 kg. de sucre seulement par ruche. En plus, il recevait pour les nucléi 5 livres, soit environ 2 kg. et quart. L'apiculteur anglais se procurait son sucre au même prix que l'artisanat, soit le prix que payaient chez nous, sous notre régime d'économie de guerre, les boulangers et les petits fabricants. Cet été encore, l'apiculteur anglais achetait son sucre au prix de 7 1/4 pennies la livre, ce qui correspond à un prix de 80 à 90 cts le kg.

D'après Londres les prix de détail des miels anglais ont été les suivants :

pot de 1/2 livre : 4/0 la livre = Fr. 5.40 le kg.

pot de 1 livre : 3/9 la livre = Fr. 5.05 le kg.

Prix des miels importés :

pot de 1/2 livre : 2/8 la livre = Fr. 3.60 le kg.

pot de 1 livre : 2/3 la livre = Fr. 3.05 le kg.

Nous laissons à une plume plus compétente le soin d'analyser ces chiffres et d'en tirer les conclusions qui en découlent.



CONSEILS AUX DÉBUTANTS

pour janvier 1954

Depuis plus d'un mois, un brouillard dense, humide et malsain nous tient compagnie. Cependant, nous n'avons pas souci pour nos

ruches et nous n'y pourrions au reste rien changer. Si nous avons fait une mise en hivernage sérieuse : resserrement du logement, provisions abondantes et données de bonne heure, mise au chaud, ruches inclinées vers l'avant, etc., etc., nos colonies ne souffriront pas de ce temps cru et humide à l'excès.

L'activité incessante de nos abeilles fait cependant que la consommation est beaucoup plus importante que ce qu'elle est en général à cette saison, et ceux qui ont quelque peu lésiné cet automne en distribuant les vivres feront bien de surveiller attentivement leurs ruchées dès que la vie reprendra sérieusement au printemps. Il n'y a, malgré tout, pas lieu de s'alarmer outre mesure, car les ruches qui pouvaient compter sur des réserves d'une douzaine de kilos en septembre arriveront sans accrocs au début d'avril. Dès ce moment, il y aura certainement besoin de suppléments dans de telles ruches, car, nous l'avons déjà maintes fois répété, il faut que nos avettes nagent dans l'abondance pour que leur développement soit porté au maximum au printemps.

On parle et discute beaucoup, dans les revues apicoles étrangères, de la récolte sur les arbres fruitiers. Dans certaines régions, plus chaudes que les nôtres il est vrai, les hausses sont en général en place à ce moment de la floraison des vergers et les apports sont parfois très substantiels. Chez nous, il arrive que, certaines années, exceptionnellement, l'apiculteur peut aussi placer quelques hausses au moment où cerisiers, poiriers et pommiers fleurissent ; les années où le printemps permet un développement précoce de nos ruchées sont fort rares, et nous serions très embarrassés de fournir quelques kilos de miel d'arbres fruitiers.

De plus en plus cependant, l'apiculteur devra chercher à ce que ses colonies se développent en un minimum de temps au printemps, afin de pouvoir profiter de cette récolte dans les vergers, car la flore mellifère de nos campagnes tend à disparaître et cela surtout au cours de ces douze dernières années. Dans certaines régions de notre pays, on peut faire des kilomètres en rase campagne sans rencontrer un seul champ ayant une flore mellifère. Le plan Wahlen a tout culbuté, assaini ; les rares hectares en friche avant la dernière guerre ont été retournés, ensemencés ; buissons de saules et noisetiers, plantes mellifères ont dû céder le pas aux cultures ; les vieilles prairies, dans lesquelles nous aimions tant, comme gamin, à faire un bouquet champêtre, ne sont plus qu'un souvenir. Foins et bordures des routes sont fauchés avant floraison et les champs d'étroubles, où nos avettes trouvaient une belle flore d'arrière saison, sont retournés sitôt après les moissons pour y semer des cultures dérobées qui fort rarement sont un appoint pour le rucher. On en arrive parfois à se demander où nos pauvres bestioles vont dénicher des fleurs pour nous donner encore quelques kilos de miel...

On peut dire que le meilleur moment pour faire récolte, dans de nombreuses régions, est celui où les vergers ouvrent leurs milliards de corolles. Cherchons donc à être prêts pour ce carnaval des fleurs, faisons développer nos colonies aussitôt que possible, essayons d'arriver à temps avec des milliers de butineuses avides de récolter. Nous savons, par expérience, que ce n'est pas chose facile, que le temps est le grand patron et qu'il y a un danger réel de stimuler à outrance pour la santé du couvain, en cas de retours de froid. Il s'agit donc d'être prudent, de ne travailler que les fortes ruches et de ne pas refroidir les colonies en mettant les hausses, par exemple, en période de froid. Cependant nous avons la conviction que nos fortes ruchées peuvent, si elles sont suivies, arriver à faire récolte dans nos vergers.

Mon cher débutant, si vous voulez tenter l'expérience, n'oubliez pas que l'on retrouve, au printemps, les colonies que l'on a mises en hivernage en automne. Si les populations étaient faibles, si les jeunes abeilles étaient peu nombreuses et en minorité, ne vous attendez pas à découvrir, lors de la première visite, des colonies regorgeant d'abeilles. Avoir de jeunes reines, nourrir de très bonne heure en automne pour obtenir une ponte abondante et faire emmagasiner les provisions par les vieilles butineuses, apporter tous ses soins à la mise en hivernage qui devrait toujours être terminée au début de septembre, tel est le secret des populations fortes et vigoureuses au printemps, permettant un développement rapide et l'espoir d'une récolte printanière.

L'année qui vient de se terminer a été pour beaucoup de nos ruchers une année de disette, de misère. A quoi bon retourner le couteau dans la plaie encore toute sanguinolente ? Si vos bidons, mon cher débutant, sont restés vides, il vous a fallu, par contre, remplir abondamment les nourrisseurs pour que vos chères amies ne soient privées de rien pendant la morte saison. En relisant de très vieilles années du « Bulletin », je m'aperçois que, de tout temps, il y a eu plus de vaches maigres que de grasses, mais je constate aussi que l'apiculteur, je dis bien l'APICULTEUR, dans sa grande majorité, sait rester fidèle à sa passion. Quelle philosophie chez celui auquel on demandait le prix de revient de son miel et qui répondit : « Il me coûte plus de 40 fr. le kg, mais heureusement, il n'y en a pas beaucoup. » Mon cher débutant, souvenez-vous que les années de misère opèrent une sélection dans les ruchers et parmi les apiculteurs. Ne soyez pas de ceux qui se découragent, mais restez ferme au poste, fidèle à vos abeilles, à votre section. Ce sont ces années qui apprennent le plus et nous font aimer nos abeilles encore davantage. Ne faut-il pas des revers pour former les caractères, tremper les individus ?

Et maintenant, mon cher débutant, bonne année. Bonne année à vous tous, amis apiculteurs et à tous ceux qui vous sont chers. Nous

vous souhaitons une année pleine de satisfactions, de journées ensoleillées et pour vos abeilles, des fleurs à foison.

Gingins, ce 18 décembre 1953.

M. SOAVI.



DOCUMENTATION SCIENTIFIQUE

Caractères et conséquences de la consanguinité

*Conférence faite au Rosenberg, le 26 avril 1953,
par le W. Fyg, du Liebefeld,
traduit par P. Zimmermann*

Introduction

Le chef de la sélection, M. le Dr Hunkler, m'a demandé de faire un exposé sur les caractères et les conséquences de la consanguinité. Je réponds volontiers à son désir bien que je sois conscient que cette tâche soit ardue. La consanguinité revêt une importance telle non seulement en apiculture mais, d'une manière générale, dans tous les élevages et chez l'homme, que ce sujet aurait du être traité par quelqu'un de plus compétent que moi. Deux raisons m'ont cependant poussé à accepter de faire ce travail : j'ai pensé tout d'abord que traiter une fois à fond et d'une manière objective le problème de la consanguinité dans une réunion d'apiculteurs ne pouvait qu'être très utile d'autant plus qu'au cours de ces dernières années, les revues apicoles étrangères, plus particulièrement les revues américaines, ont mis l'accent sur les conséquences soit disant malheureuses que la consanguinité avait chez l'abeille. Bien qu'il s'agisse le plus souvent d'opinions basées sur la théorie ou d'affirmations insuffisamment contrôlées, il serait faux, à mon avis, de n'y attacher aucune importance. Nous devons examiner le bien fondé de ces opinions ou de ces affirmations à la lumière de nos propres expériences.

La deuxième raison qui m'a poussé à accepter est en relation étroite avec mon travail personnel sur les maladies et les malformations de la reine abeille. En effet, on peut se demander si certaines de ces anomalies et malformations ne sont pas en relation directe avec la consanguinité. Malheureusement, les résultats des expériences faites jusqu'ici ne nous permettent pas de répondre d'une manière catégorique à ces questions si importantes tant au point de vue scientifique que pratique. Cette conférence m'offre l'occasion de demander aux apiculteurs leur étroite collaboration et d'avance nous les remercions pour toutes les observations qu'ils voudront